

Merle à plastron

Turdus torquatus

Ordre : Passériformes / Famille : Turdids

Taille de 24 à 27cm / Large plastron blanc chez le mâle, beige et marron clair chez la femelle
/ Bec jaune chez le mâle et sombre chez la femelle



Vol bas sur de courtes distances / Parfois rapide



Notes flûtées, accentuées et séparées de courts silences / Courts gazouillis



Pré-bois composé de forêts de résineux entrecoupées de clairières herbacées



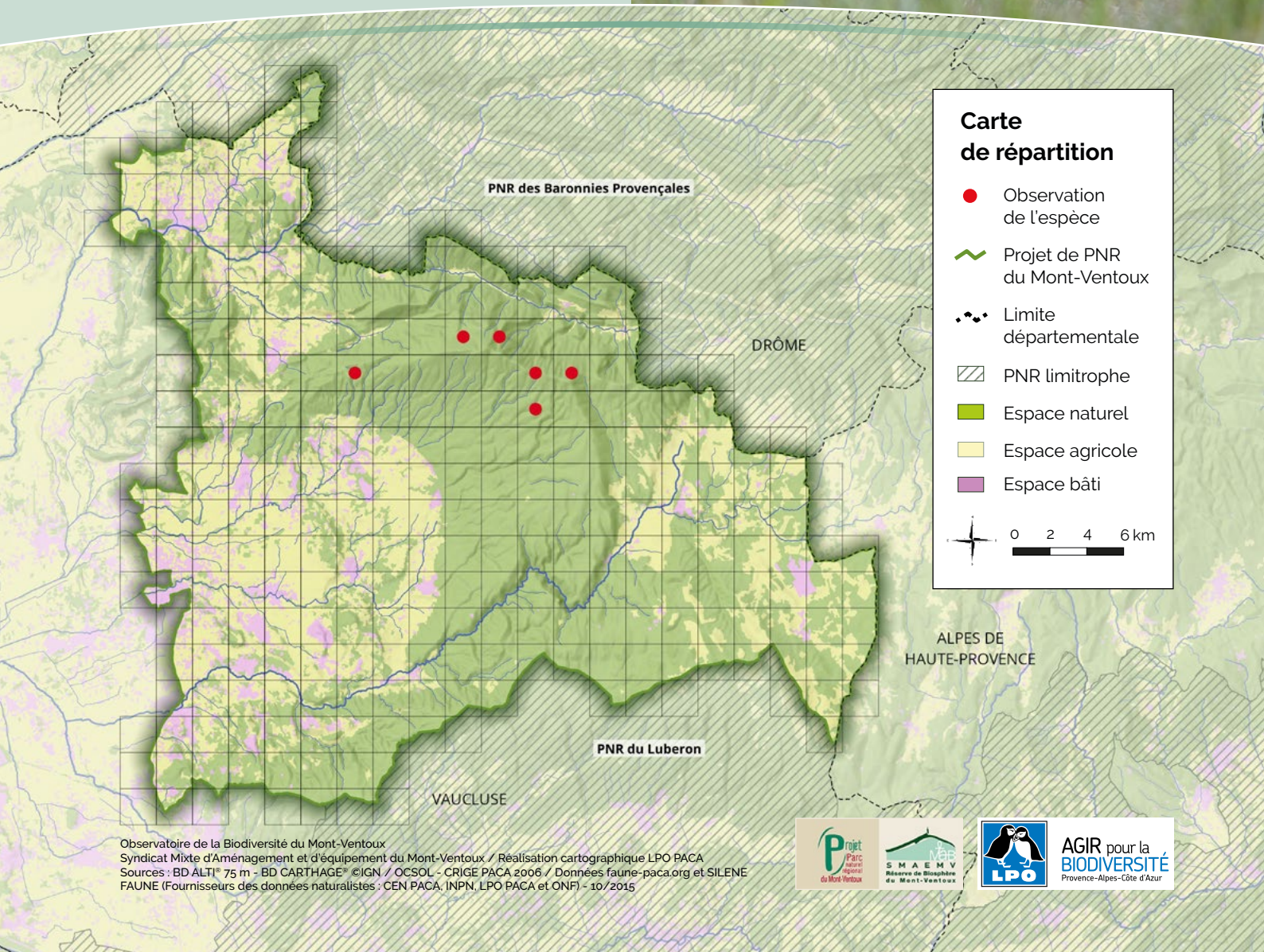
Alimentation composée principalement d'insectes, de vers, de lézards, de baies et d'olives



Espèce migratrice dans le projet de PNR du Mont-Ventoux



Merle à plastron © Laurent ROUSCHMEYER





— IDENTIFICATION —



Le mâle s'identifie facilement par la présence d'un large plastron blanc

© Laurent ROUSCHMEYER

► Éléments d'identification :

Le Merle à plastron est d'une taille proche de celle du Merle noir *Turdus merula* (24 à 27 cm). Chez ce merle, un dimorphisme de couleur est noté entre le mâle et la femelle. Le mâle s'identifie facilement par la présence d'un large plastron blanc. Le reste du corps est de couleur brun foncé à noir avec les flancs couverts de tectrices écaillées de blanc. Lorsqu'il est posé, ses ailes apparaissent gris clair. Le bec est jaunâtre à la base et brun à la pointe. Les femelles sont beaucoup plus ternes que les mâles. Elles possèdent également un plastron, beige et marron clair, qui apparaît toutefois beaucoup moins contrasté. Le corps est beaucoup plus clair que celui des mâles et apparaît marron foncé. Les taches sur les ailes et les tectrices écaillées de blanc sont beaucoup moins visibles que celles des mâles. Le bec est sombre avec des nuances plus claires sur la mandibule inférieure. Les juvéniles n'ont pas de plastron. Ils sont uniformément brun sombre et apparaissent écaillés.

► Confusions possibles :

Les femelles et certains jeunes ressemblent au Merle noir. Le Merle à plastron s'en distingue notamment par un plumage plus écaillé. Les mâles peuvent ressembler au Cingle plongeur *Cinclus cinclus* qui possède également un croissant blanc et un corps brun foncé, mais cet oiseau présente une silhouette différente. De plus, il occupe des habitats (bords de rivières) peu fréquentés par le Merle à plastron.

► Chant et manifestations sonores :

Le chant du Merle à plastron n'est pas sans rappeler celui de la Grive musicienne avec des notes flûtées, accentuées et séparées de courts silences. Le phrasé est parsemé de courts gazouillis. Cependant, il n'est pas aussi mélodieux. Les cris ressemblent beaucoup à ceux du Merle noir.



— BIOLOGIE —



Il affectionne les pré-bois à savoir les forêts de résineux entrecoupées de clairières herbacées

© Justine COULOMBIER

► Habitats de l'espèce :

En période de nidification, le Merle à plastron niche exclusivement en montagne à des altitudes comprises entre 800 et 2000m, du sous-étage montagnard supérieur à l'étage subalpin, avec les densités les plus élevées au-dessus de 1100m. Il occupe des peuplements forestiers qui correspondent le plus souvent aux « zones de combat », entre pelouses alpines et forêts. Les forêts de résineux denses ne lui conviennent pas. Il affectionne les pré-bois à savoir les forêts de résineux entrecoupées de clairières herbacées.

► Comportements :

C'est une espèce territoriale mais sociable; elle niche en colonies lâches de taille variable. Pour l'ensemble de la France, les densités sont comprises entre deux et neuf couples pour dix hectares. En été, il chasse ses proies au sol. La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ neuf ans.

► Régime alimentaire :

Le régime alimentaire du Merle à plastron varie au cours des saisons. De la fin de l'hiver au milieu de l'été, l'essentiel de la nourriture est constitué d'insectes et de vers de terre. Lors de ses chasses, la quasi-totalité des arthropodes rencontrés est susceptible d'être consommée (dermoptères, lépidoptères, diptères, coléoptères). Il capture également des lézards. En automne et en hiver il devient végétarien et se nourrit de baies de genévriers *Juniperus sp.*, de ronces *Rubus sp.*, de sorbiers *Sorbus sp.* et d'olives *Olea sp.*

► Reproduction :

Il niche en colonies lâches de taille variable. Les parades nuptiales démarrent entre début et mi-avril pour s'intensifier au début du mois de mai. La construction des nids débute entre fin avril et début mai. A la différence des merles à plastron de la sous-espèce T.t. torquatus, qui nichent au sol, la quasi-totalité des couples de la sous-espèce T.t. alpestris niche dans les résineux. Quelques rares individus installent leur nid dans des petites falaises à flanc de pelouses. Les nids volumineux, tapissés d'herbes sèches et de lichens, sont installés entre un et six mètres du sol. La ponte comprend de trois à cinq œufs. Après une période d'incubation comprise entre 12 et 14 jours, les jeunes quittent le nid entre la fin du mois de mai et le début du mois de juin alors qu'ils sont âgés de 14 à 16 jours. Une faible proportion des couples produit une seconde nichée. Après la reproduction, entre fin juin et début juillet, les sites de nidification sont désertés pour, semble-t-il, des sites plus hauts en altitude où les oiseaux vont muer ; ces mouvements postnuptiaux restent néanmoins mal connus. La migration postnuptiale s'étale jusqu'à la fin novembre avec un pic de migration en octobre.

— AIRE DE RÉPARTITION —



► Distribution géographique (à l'échelle internationale, nationale et régionale) :

Le Merle à plastron est une espèce dont la répartition mondiale est limitée. Il se distribue en trois sous-espèces de l'Europe de l'Ouest à l'est de la mer Caspienne, et aux latitudes comprises entre la Turquie et la Scandinavie. En France, c'est la sous-espèce T.t. alpestris qui représente l'espèce. Elle est présente des Cantabriques espagnoles à l'ouest de la Turquie en passant par les Pyrénées, le Massif central, les Vosges, le Jura, les Alpes, les Balkans et les Carpates. Les rares données d'hivernage concernant T.t. alpestris en France concernent pour l'essentiel le quart sud-est et les Pyrénées et nous ne disposons à ce jour d'aucune information précise sur les zones d'hivernage des merles à plastrons français. En région PACA, la grande majorité des observations se répartit entre 1100 et 2400 mètres d'altitude. Les départements alpins (Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes) accueillent la majorité des couples, mais le Merle à plastron fréquente également le Vaucluse de façon sporadique ; plus précisément, il occupe les massifs internes et externes (Cerces, Dévoluy, Ecrins, Mercantour, Queyras, Ubaye) et, de façon anecdotique, les Préalpes : Mont-Ventoux, Montagne de Lure, Monge, Moyen Verdon, Serrois.

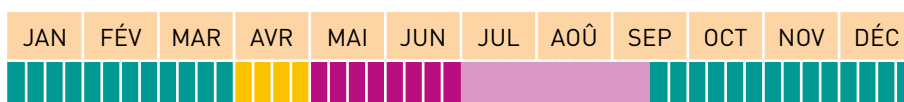
— CONNAISSANCES —



► Statut biologique :

L'espèce est migratrice.

► Phénologie :



- Chant territorial, cantonnement et accouplement
- Nidification : Ponte et incubation, élevage des jeunes
- Mouvement postnuptial et mue
- Migration et Hivernage

► Localisation sur le Mont-Ventoux :

cf. carte de répartition de l'espèce à l'échelle du projet de PNR.

► Évolution des populations sur le Mont-Ventoux :

L'historique et l'évolution des populations de cette espèce ne sont pas bien connus en région PACA. Les données de reproduction de Merle à plastron sur le Mont-Ventoux ne datent que des années 1990 et ce dernier constitue le seul site de nidification vaclusien pour cette espèce.



► Études et suivis réalisés sur le Mont-Ventoux :

L'espèce a été recensée entre 2010 et 2016 dans le cadre de suivis avifaunistiques confiés par l'ONF au CEN PACA dans la Réserve Biologique Intégrale du Mont Ventoux.



— CONSERVATION —

► Statuts de protection (protection nationale/européenne ; statuts internationaux) & Statuts de conservation (Liste rouge PACA ; Liste rouge France; Liste rouge UICN)

Statuts de protection		Statuts de conservation		
Directive Oiseaux	-	Europe	Préoccupation mineure	LC
Convention de Berne	Annexe 2	France	Préoccupation mineure	LC
Convention de Bonn	-	Région	Préoccupation mineure	LC
Convention de Washington	-	Sources : UICN, liste rouge (LR)		
Protection nationale	Espèce protégée			
Autre(s) statut(s) en PACA				
-				

► Facteurs de régression :

En France, nous disposons de peu d'informations sur les menaces potentielles qui pourraient peser sur le Merle à plastron. Cependant, la très forte fréquentation touristique de certains sites pourrait avoir des conséquences sur le succès de la reproduction. Les activités sylvicoles printanières (coupe, débardage) apparaissent également comme particulièrement dérangeantes. A des échelles de temps inconnues, le réchauffement climatique peut avoir des effets extrêmement négatifs pour cette espèce en agissant sur son habitat et sa dynamique de reproduction. Pour exemple, en 2003, l'été caniculaire enregistré a eu pour conséquence une chute importante de la survie ainsi que des densités de merles à plastron dans le Vercors. De plus, il s'avérerait que les montagnes de l'Atlas servent de site d'hivernage aux merles à plastron français et la surexploitation, observée localement, des genévriers pour le bois de chauffage pourrait avoir des conséquences importantes sur la capacité d'accueil de ces sites d'hivernage. Enfin, cette espèce peut faire l'objet de tirs « accidentels » en période de migration.

► Mesures de conservation :

Il est difficile de proposer des mesures de gestion concrètes pour cette espèce compte tenu de son statut de conservation jugé en « préoccupation mineure » en France et pour laquelle aucune menace n'a été clairement identifiée. Cela ne doit pas empêcher toutefois de surveiller son statut avec une extrême vigilance compte tenu de la faible répartition géographique mondiale.

de cet oiseau et de son attachement aux forêts de résineux clairsemées de l'étage montagnard et subalpin. En effet, à l'exception des zones de combat, cet habitat, résulte dans la plupart des cas de l'action de l'homme (activité agricole, pastorale et sylvicole). Dans le cas où des opérations d'ouverture des boisements seraient réalisées, il est nécessaire d'éviter les interventions durant la période de reproduction des oiseaux, à savoir du mois d'avril au mois de juillet. Il convient aussi, dès à présent, d'intégrer la présence du Merle à plastron dans les plans de gestion des espaces protégés en s'assurant que la surface d'habitat favorable à l'espèce est suffisante pour le maintien des populations.

— LIENS & OUVRAGES À CONSULTER —



Pour en savoir plus

 <http://www.oiseaux.net/oiseaux/merle.a.plastron.html>

Bibliographie

JOHANNOT F. & WELTZ M. (2012). *Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 8. Oiseaux (volume 2) de la Fauvette sarde à l'Oie cendrée*. La documentation française, Paris. 390 p.

LACOULOUMERE, P. & COMBRISSE, D. (2009) Merle à plastron *Turdus torquatus alpestris*, In : FLITTI, A., KABOUCHE, B., KAYSER, Y. & OLIOSSO, G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur*. LPO PACA. Delachaux et Niestlé, 544p

OLIOSSO, G. (1996). *Oiseaux de Vaucluse et de la Drôme provençale*. Centre de Recherche sur les Oiseaux de Provence, Conservatoire Etude des Ecosystèmes de Provence & Société d'Etudes Ornithologiques de France. 207 p.

SNOW, D.W. & PERRINS, C.M. (1998). *The Birds of the Western Palearctic*. Concise Edition. Vol. II: Passerines. Oxford University Press. 1830p.

Amélioration de la connaissance des rapaces nocturnes de la RBI du Mont Ventoux. Réserve Biologique Intégrale du Mont Ventoux, Rapport 2015, CEN PACA-ONF

Inventaire de l'avifaune des secteurs sommitaux de la RBI du Mont Ventoux. Réserve Biologique Intégrale du Mont Ventoux, Rapport 2013, CEN PACA-ONF

Inventaire de l'avifaune de la RBI du Mont Ventoux. Réserve Biologique Intégrale du Mont Ventoux, Rapport 2014, CEN PACA-ONF

Suivi de l'avifaune nicheuse de la RBI du Mont Ventoux - Protocole STOC EPS. Réserve Biologique Intégrale du Mont Ventoux, Rapport 2010-2012, CEN PACA-ONF



Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont-Ventoux et de Préfiguration du Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux
830, av. du Mont-Ventoux
84200 Carpentras

☎ 04 90 63 22 74
✉ accueil@smaemv.fr
🌐 smaemv.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

LPO PACA
Villa Saint-Jules
6, av. Jean-Jaurès
83400 Hyères

☎ 04 90 63 22 74
✉ paca@lpo.fr
🌐 paca.lpo.fr

Rédaction :
Olivier HAMEAU,
Jeremy RASTOUIL

Relecture :
Magali GOLIARD,
Anthony ROUX

Cartographie :
Marion MENU

Infographie :
Sébastien GARCIA

Réalisation LPO PACA, 2015